



Grand dossier

Un comble, des combles

La variété de ces espaces pluriels !

Tandis que le comble désigne le faite de la maison, à savoir sa charpente et sa couverture, les combles désignent le logement qui se situe immédiatement sous ce faite. De là à parler d'une étrangeté de la langue française, il y a un pas que nous ne franchirons pas, trop conscients de la diversité de ces espaces situés sous les toits. Des combles monopentes aux combles mansardés en passant par les combles perdus, nous vous proposons ici une revue de détail de ces espaces aux sommets, avec, pour chacun, une belle réalisation qui illustre ses enjeux spécifiques et des conseils d'architectes pour optimiser leur aménagement. Avec toujours pour objectif de gagner des mètres carrés.

Par Sophie Giagoni

Maison&Travaux

Maison&Travaux



AMBIANCE DRESSING

En acacia finition blanc mat, ce meuble sur mesure d'Ambiance Dressing optimise toute la surface du mur, du faîtage jusqu'au bas des pentes. L'habillage de deux portes avec un miroir apporte de la profondeur aux combles.

© AMBIANCE DRESSING



VARIATION DE HAUTEURS

La vasque est positionnée sous la pente la plus haute, les rangements sous la pente la plus basse. Le tiroir est ici rendu manipulable par la présence d'un Velux qui permet de gagner 40 cm de hauteur pour se tenir debout devant, quand il est ouvert.



AVIS D'EXPERT

SÉBASTIEN BOUCQUEY,
designer fondateur
de la marque JOA

Comment vous y prenez-vous pour dessiner un aménagement sous combles ?

Nous commençons par dessiner une esquisse sur un plan horizontal, afin d'étudier les possibilités d'implantation des meubles en veillant à la qualité des circulations. Puis, nous déclinons l'esquisse sur un plan vertical pour répondre aux critères de la pente. Commence alors un va-et-vient entre les deux plans pour, d'une part, répondre le mieux possible aux règles de l'ergonomie et, d'autre part, aux usages que l'on attend du meuble.

Pouvez-vous nous donner un exemple d'usage et de règle d'ergonomie ?

L'usage d'un plan de travail dans une cuisine est d'accueillir la préparation des repas. Les règles d'ergonomie veulent que ce plan de travail se situe à une hauteur comprise entre 91 et 93 cm, avec un recul devant lui d'au moins 120 cm pour permettre de se croiser facilement dans le passage. Enfin, il s'agit des règles d'ergonomie en vigueur à Bruxelles. Un Parisien considèrera qu'un recul de 90 cm est suffisant. En quelque sorte, il y a ce qui est possible et ce qui est acceptable. Les deux, Bruxelles comme Parisien, auront besoin de se tenir debout ! Il faudra alors une hauteur sous plafond d'au moins 2 m pour que ce soit confortable. Pour un poste de travail assis, celui-ci devra se tenir entre 73 et 75 cm au-dessus du soi et sous une hauteur d'au moins 160 cm.

Quelles sont les règles d'ergonomie qu'il faut ne pas perdre de vue pour la création de meubles dans les angles perdus sous les combles ?

Pour utiliser un tiroir, il faut se tenir debout, occuper un point de vue dominant par rapport à son contenu. Si bien que les tiroirs ne sont pas à recommander sous une pente forte, il faudrait, pour les utiliser, qu'ils accusent une très grande profondeur, et ils empièteraient alors trop sur l'espace. À l'inverse, pour ouvrir un placard, on peut s'accroupir. On se tient alors face à son contenu. Mieux vaut privilégier les placards ou les étagères ouvertes pour occuper les bas de pente. Une autre solution consiste à créer des rangements sur charnières, qui s'extrait du bas de pente pour se déplacer partout dans la pièce, comme les penderies de notre dressing.